



Bordeaux, le 10 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévention et lutte contre les agressions des sapeurs-pompiers

Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, **Marie-Madeleine ALLIOT**, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bordeaux et **Christophe AUGER**, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Libourne, ont présidé ce jour un État Major de la Sécurité en présence des forces de sécurité intérieure et du SAMU afin de faire un point sur les dispositifs de prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers.

À l'instar de la situation vécue par d'autres services d'incendie et de secours, mais également par d'autres partenaires investis d'une mission de service public en relation directe avec la population, le SDIS de la Gironde est confronté à des problèmes d'incivilités à l'encontre de ses personnels en intervention.

Ce phénomène a motivé la signature d'un protocole départemental dès juillet 2015 visant à permettre une meilleure coordination entre les forces de l'ordre et les pompiers, pour mieux prévenir les agressions et à faciliter le dépôt de plainte des pompiers. Un avenant a été signé en janvier 2018 pour y inclure le rôle du Parquet. Le bilan de la mise en œuvre de ce protocole a été unanimement salué par l'ensemble des acteurs.

Aujourd'hui, les cas d'incivilité rencontrés en intervention font l'objet de remontées d'informations systématiques de la part des agents auprès des services compétents du SDIS, puis d'une déclaration sur un logiciel national.

Au titre de l'année 2017, ce sont ainsi 35 faits en Gironde qui ont donné lieu à des dépôts de plainte pour des actes violence et d'outrage souvent commis sous l'emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants. On en compte 21 depuis le début de l'année 2018 : 16 en zone police et 5 en zone gendarmerie.

Le préfet et les procureurs de la République ont réaffirmé leur soutien aux sapeurs-pompiers de Gironde, et ont salué leur engagement sans faille au service des populations : le nombre d'interventions du SDIS a augmenté de 8% en 2018 avec près de 12 000 opérations par mois. Ils ont souligné leur détermination à sécuriser les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers et à lutter contre les agressions commises à leur encontre.